

# Larmor Plage

## Concours de Peinture



Exposition des œuvres  
du 11 au 16 mai 2010  
à la salle des fêtes

## Concours de Peinture "Reflets"

Bon de Participation. À retourner avant le 4 mai 2010

La municipalité de



NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Tél. ....

Email : ..... Technique : .....

Âge (pour les - 15ans) : .....

Reconnait avoir pris connaissance du règlement  
et atteste sur l'honneur l'originalité de son œuvre.

Signature :

La participation est de : - 15 ans : gratuite

de 15 à 18 ans : 10 €

+ 18 ans : 20 €

Membre de l'association : 15 €

Fiche à retourner accompagnée du chèque correspondant libellé à l'ordre de "Association des Artistes de Larmor-Plage" ou "AALP".

Adresse d'expédition : 4 rue de l'Etang - 56260 Larmor-Plage. Tél. 02 97 33 66 47 - [fleble@orange.fr](mailto:fleble@orange.fr)



# Les Artistes de Larmor-Plage et la Municipalité Organisent un concours de Peinture sur le thème « REFLETS »

## Quelles techniques ?

Ce concours est ouvert aux peintres de toutes tendances. Toutes les techniques à plat sont autorisées à l'exception des procédés photographiques. Limité à 1 œuvre par peintre.

**Toute copie d'œuvre ou de publication sera éliminée d'office.**

## Sur quels supports ?

**Huile et acrylique :** Format uniquement 15 ou 20 F, M, P, carré 60 x 60 non encadrés cache-pointe ou champs peints obligatoire.

**Pastel, aquarelle, gouache, encre, collage :**

Sous-verre uniquement 50 x 70 ou 40 x 50 avec baguette sobre de 2 cm.

Coller au dos de l'œuvre une étiquette : nom, adresse, titre et prix du tableau.

**Système d'accrochage et lien obligatoires.**

**LES HORS-FORMAT SERONT REFUSES SANS REMBOURSEMENT DE L'INSCRIPTION.**

## Quand ?

Les œuvres réalisées devront être déposées à la Salle des Fêtes de Larmor-Plage, **le Lundi 10 mai 2010 de 9h30 à 12h30**, ou expédiées, solidement emballées et protégées, jusqu'au 4 mai 2010, dernier délai, à l'adresse suivante :

**Association des Artistes de Larmor-Plage**  
**4 rue de l'Etang – 56260 Larmor-Plage**  
**Tél : 02.97.33.66.47**

Les tableaux non parvenus à cette date ne seront

L'œuvre sera réexpédiée à son auteur, à la condition expresse d'être accompagnée d'une étiquette de réexpédition et de la valeur de l'affranchissement, sinon elle sera à retirer au siège de l'Association.

L'Association des Artistes de Larmor-Plage décline toute responsabilité en cas de pertes, vols ou de dommages des œuvres adressées pour le concours.

## Prix et récompenses

Toutes les œuvres seront exposées **à la salle des Fêtes de Larmor-Plage du 11 mai au 16 mai 2010.**

Les notes seront attribuées par un jury d'après 3 critères :

- \* Composition de l'œuvre.
- \* Maîtrise de la technique.
- \* Créativité.

Il sera décerné :

- 1 – Prix de la ville de Larmor-Plage (toutes techniques) : 1000 €.
- 2 – Prix de la technique mixte : 200 €.
- 3 – Prix huile, acrylique : 200 €.
- 4 – Prix aquarelle, pastel, gouache ... : 200 €.
- 5 – Prix des 15/ 18 ans.
- 6 – Prix des moins de 15 ans.

et de nombreux cadeaux récompenseront les nominés.

La remise des prix aura lieu le **Vendredi 14 mai 2010 à 18 heures à la salle des Fêtes.** Elle sera suivie d'un vin d'honneur.

Tous les peintres ayant obtenu un premier prix seront invités à exposer à notre salon d'ETE 2010.

**Le retrait des œuvres se fera le Dimanche 16 mai 2010 de 18 heures à 19 heures.**